

Nantes, le 26 mai 2015

Objet : parc éolien de Saffré-Puceul

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joints :

Pour l'élevage BOUVET :

- Le rapport d'autopsie d'une génisse,
- Le rapport du Dr Journal, vétérinaire,
- Le rapport d'audit électrique de M Chamberland avec un complément,
- Mon propre rapport de visite dans l'élevage.

Pour l'élevage Potiron :

- Le rapport d'autopsie d'une vache, d'une génisse et d'un jeune mâle,
- Un audit technique et financier du cabinet Aexperts,
- Le rapport d'audit électrique de M Chamberland,
- Mon propre rapport de visite dans l'élevage,
- Le rapport du Dr Journal.

A ce jour, doivent encore être réalisés, dans chaque élevage :

- Des analyses : bactériologie sur des laits de mammite, sérologie pour diagnostic, examen complet d'un échantillon d'eau (chimique et microbiologique) : il est important de vérifier qu'une cause médicale ou toxique négligée pourrait avoir eu les effets constatés,
- Une étude des infrasons,
- Une étude géologique,
- Une étude des hautes fréquences anormales identifiées par M Chamberland (Gerac ?).
- Un second audit électrique par M Chamberland pour vérifier si les fréquences anormales qu'il a relevées lors de sa première intervention sont retrouvées et comment elles évoluent lorsque les éoliennes ne fonctionnent pas. M Chamberland doit réaliser des mesures lorsque les éoliennes fonctionnent et lorsqu'elles sont à l'arrêt. Sa première étude n'a pas montré l'existence de courants vagabonds permettant d'expliquer les manifestations observées.

sans préjudice d'autres investigations dont l'intérêt apparaîtrait ultérieurement.

En effet, les données mises en évidence par le Dr Journal font ressortir dans les deux élevages l'apparition de graves anomalies de la lactation (baisse de production, augmentation des taux

cellulaires, mammites) assorties de troubles du comportement, ainsi qu'un retard de croissance préoccupant sur les jeunes animaux.

Chez Mme Bouvet on note en particulier des mammites récidivantes et très difficiles à guérir, qui n'avaient jamais été constatées antérieurement, les vaches refusant de rentrer en salle de traite, et refusant d'avancer sur certaines portions de la route. La situation est d'autant plus intéressante que rien n'a été modifié dans la conduite de l'élevage.

Des observations analogues sont faites dans l'élevage Potiron (EARL du Lody) : à partir de l'été 2012, la production de lait chute, sans que le robot de traite puisse être incriminé, pas plus que l'alimentation. La qualité du lait se détériore et une grande quantité doit être jetée pour que la laiterie n'exige pas l'arrêt de la collecte. Les vaches refusent d'aller spontanément à la traite, sont agitées pendant la traite et produisent des quantités de lait variant du simple au triple d'une journée sur l'autre (rapport Journal).

Sur les 4 animaux autopsiés, 2 présentaient des lésions expliquant les manifestations cliniques. Mais deux des jeunes bovins, un dans chaque élevage étaient dans un très mauvais état et présentaient un retard de croissance accusé ne pouvant pas être expliqué par les causes habituelles (sous alimentation, parasitisme).

Dans ces deux élevages, la coïncidence chronologique avec les travaux de construction puis la mise en route de l'éolienne est suffisamment troublante pour justifier des investigations complémentaires.

Nous contactons par ailleurs le chef de projet scientifique à l'ANSES en charge de la saisine sur « les effets la santé des basses fréquences et infrasons dus aux parcs éoliens ».

Le coût des investigations que nous suggérons n'est pas encore chiffré. Nous le produirons dès que possible. Elles sont absolument indispensables pour essayer de comprendre ce qui se passe dans ces élevages.

En espérant pouvoir aboutir à des conclusions claires, je vous adresse l'expression de ma parfaite considération,

Pr émérite Arlette LAVAL

